

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt et un, le onze juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de Saint-Maurice-la-Souterraine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Evelyne AUGROS, maire.

Date de convocation : 7 juin 2021

Présents : Mme AUGROS Evelyne, M. AUVERLOT Fabrice, Mme BEISSAT Maryline, Mme BOUCHAUD Stéphanie, M. BOUDET Benoît, Mme GRELLIER Christelle, M. LUCAT Jean-Philippe, Mme MAURICI Cécile, M. PENNY Nicolas, M. RENAUD Gérard, Mme SIMONNEAU Agnès, Mme SIMONNEAU Nicole, M. VOISIN Stéphane, Mme YVERNAULT Murielle

Absent : M. GENTY Philippe

M. Nicolas PENNY est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est lu et approuvé.

## **Devenir du club de foot de Saint-Maurice-la-Souterraine**

Les responsables des clubs de foot de St-Maurice-la-Souterraine et la Souterraine ont écrit aux deux conseils municipaux le 25 mai dernier pour les informer de leur volonté de réaliser une « fusion absorption » des clubs, suite à un manque de licenciés sur Saint-Maurice-la-Souterraine. Depuis l'envoi de ce courrier aux mairies, ils ont fait savoir que le projet était abandonné.

Les dirigeants du club de St-Maurice font part de leur intention de mettre l'association en sommeil.

En conséquence, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas verser la subvention annuelle de 1200 € en 2021 attribuée à cette association.

## **Questions diverses**

### ***Fête de la Saint-Jean***

Le couvre-feu étant levé à partir du 30 juin, la fête de la Saint-Jean sera organisée les 3 et 4 juillet, avec feu d'artifice, fête foraine, marché des producteurs, concert et voitures anciennes.

En l'absence de comité des fêtes, l'organisation sera assurée par la municipalité.

Le secrétaire de séance,  
Nicolas PENNY